



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► La Haye-Fouassière (44)

«Rêver la Haye» : un plan guide participatif pour imaginer le bourg en 2030

Pour concevoir le visage du centre-bourg en 2030, les élus de la Haye-Fouassière se sont engagés dans l'élaboration d'un plan guide piloté par le collectif « Fais la ville ». La prise en compte des enjeux environnementaux et l'intégration des habitants sont au centre de la démarche.

La Haye-Fouassière est une commune dynamique de bientôt 5000 habitants située au sud-est du département de Loire Atlantique, directement mitoyenne de la métropole nantaise. La redynamisation du cœur de bourg est au cœur du mandat. Elle croise une politique de mobilités apaisées et de revégétalisation avec une croissance commerciale. Pour les aider à projeter la mise en oeuvre de ce projet, les élus se sont engagés dans l'élaboration d'un plan guide au début de l'année 2022. Ce document illustre et décline les différentes actions multi-thématiques (espace public, commerce et services, habitat) qui concourent à la transformation du centre-bourg à moyen et long termes. Une étude aboutie fin 2022 qui comprend la mise en test de certaines actions, notamment liées à la mobilité et à l'aménagement d'espace public.

↗ Le déclic participatif

« Nous avons déjà associé les habitants lors de l'élaboration du schéma des voies douces au début du mandat en créant un comité consultatif. Leur travail a donné lieu à des solutions très pertinentes que nous n'avions pas anticipées. Ça a été une vraie plus-value et un déclic pour la démarche plan guide », explique Jean-Marie Morel, adjoint à l'environnement et au cadre de vie. Cette première expérience heureuse a guidé les élus dans l'élaboration du cahier des charges en vue de choisir l'équipe de maîtrise d'oeuvre qui allait les accompagner



Le plan guide intègre un volet sur la programmation commerciale et dresse le constat de la situation actuelle. Un bilan où la maîtrise d'usage des habitants s'est révélée précieuse.

dans l'élaboration du plan guide. « Nous avons cherché un bureau d'études pluridisciplinaire en mettant en avant le volet très participatif » poursuit M. Morel. Pour s'assurer des compétences de l'équipe, les élus indiquent dans le règlement de consultation que le mandataire du groupement sera le prestataire en charge de la participation citoyenne. Le groupement choisi est constitué de : Le Collectif Fais la ville, mandataire (urbanisme participatif), l'atelier Polis (urbanisme et paysage), Alizés Programmation (programmation urbaine et stratégie commerciale), et l'agence Quand Même (scénographie, préfiguration urbaine).

↗ Les objectifs poursuivis

Les élus ont donné un cadre au

Un lieu dédié à la participation citoyenne



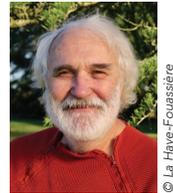
Pour ne pas biaiser les propositions des habitants par la présence de « l' élu sachant » les élus ont délégué totalement la participation citoyenne. Ils ont mis un lieu à disposition de l'équipe d'urbanistes pendant toute la durée de l'étude. « La Fabrique des possibles » s'est installée dans un local communal en plein cœur du bourg, face à l'église. L'équipe recevait lors de plusieurs permanences les habitants, commerçants et leurs idées. ■

travail participatif en annonçant aux habitants les objectifs qu'ils souhaitaient mettre en avant : améliorer la lisibilité des espaces et végétaliser les espaces publics, développer l'habitat pour renforcer la vie sociale et économique du bourg et redynamiser et développer le commerce en cœur de ville. Avec pour garde-fou : les ressources financières de la commune et le cadre réglementaire pour que les idées proposées soient réalistes. «Ce cadre, n'obère pas de l'intégration des idées des habitants, il donne les règles du jeu en dehors desquelles, elles deviennent caduques» poursuit M. Morel.

➤ Faire culture commune, un préalable nécessaire

Pour les élus, un débat constructif nécessite de donner les moyens à chacun de prendre connaissance de l'objet du débat et de s'accorder sur un constat commun : «comment est le bourg aujourd'hui et vers où voulons-nous l'amener demain ?» Cela passe par des temps de travail communs : balade urbaine et ateliers d'inspiration et de projection, suivis d'ateliers de préfiguration. «Nous avons évoqué des sujets très concrets comme la situation des commerces

“ Parfois les élus sont nuancés parce qu'on voudrait arranger tout le monde, alors que les habitants proposent une forme de radicalité, plutôt bien vue.



Jean-Marie Morel, adjoint

”

mais aussi pris de la hauteur sur la ville de demain.» C'est dans ce cadre que les élus ont invité Sylvain Grisot, urbaniste et chercheur à présenter son travail aux habitants lors d'une soirée débat.

➤ Tester pour accompagner le changement

La démarche plan guide a commencé avec le schéma des mobilités douces. «Aujourd'hui, nous avons commencé à mettre en place le nouveau plan de circulation lié à la refonte du bourg, à expérimenter en mettant en sens unique ou en fermant la circulation pour donner la priorité aux piétons et cyclistes. Les changements deviennent acceptables par l'angle de la mobilité douce, parce qu'on facilite l'accès» affirme l' élu, «et les habitants nous y encouragent».



Les élus ont invité Sylvain Grisot, urbaniste à venir présenter son travail aux habitants pour une soirée-débat autour de la ville durable

La dernière phase de l'étude prévoyait la transformation provisoire d'un espace public pour tester de nouveaux usages. «Nous avons choisi une petite rue à côté de l'église. Malheureusement nos aménagement public étaient pensés en même temps qu'un aménagement privé qui n'a pu aboutir. Le gérant du café n'a pas pu, pour des raisons financières, déplacer sa terrasse pour compléter le dispositif.» Aujourd'hui les élus ne sont pas complètement satisfaits du résultat, «mais nous allons pouvoir l'améliorer car rien n'est figé», conclut Jean-Marie Morel.

➤ Calendrier et coût de l'étude

L'étude s'est déroulée en 4 phases, sur un an, de février à décembre 2022.

Phase 1 : Diagnostic et Analyse de la structuration et du fonctionnement du centre-bourg 19 325,00 € HT

Phase 2 : Stratégie d'aménagement et d'usage : 20 575,00 € HT

Phase 3 : Programme de mise en oeuvre du projet : pistes opérationnelles : 20 475,00 € HT

Phase 4 : Préfiguration d'un site sur un secteur de projet 25 950,00 € HT

Coût total de l'étude : 82 000,00 € HT

Subventions : 30 000 € du Département de Loire Atlantique dans le cadre de l'AMI «Cœurs de bourg» .■



La phase 4 de l'étude prévoyait la transformation provisoire d'un espace public du centre-bourg. Un kiosque et un grand banc ont été aménagés sur la rue Etienne Cassard mise en impasse pour accueillir de nouvelles animations et favoriser de nouveaux usages.

CONTACT :

Jean-Marie Morel, adjoint / 02 40 54 80 23 / jean-marie.morel@la-haye-fouassiere.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

